

Bras de fer sudiste sur la Santé

Qui va gérer les 4,2 milliards de dépenses de santé transférées à la Région wallonne et à la Communauté française ?

Le point est à l'ordre du jour des gouvernements concernés, ce jeudi, mais il est probable qu'il soit renvoyé à un arbitrage entre ministres-présidents.

Enjeu : la gestion des multiples compétences cédées par le fédéral, des maisons de repos aux soins psychiatriques en passant par l'aide aux personnes âgées, la rénovation des hôpitaux et la prévention (vaccinations, dépistages, hygiène dentaire à l'école...).

Le non-marchand privé, soit essentiellement les maisons de re-

pos et hôpitaux chrétiens, craint l'« étatisation » de ces compétences. Il appelle au maintien d'une cogestion paritaire associant prestataires de soins, mutuelles, institutions de santé et partenaires sociaux, là où d'autres prônent une gestion sous contrôle des administrations fédérées. Le bras de fer est engagé. ■ R. G.